

Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-es (AD)

jeudi 13 mars 2025 à 20h00

Maison de Quartier du Chasse-Coq

Rue Julienne-Pichaud 4 (Grande Salle)

Présent-e-s : Clément Baialt (Famco), Terence Wenger (Famco), Sylvain Fischer (Famco), Léonard Rouiller (Famco), Angela Gianni (SIT), Ana Costia (SIT), Sandra Froidevaux (SIT), Massimiliano Masini (SIT), David Fernex (Union), Alain De Felice (SSP), Valérie Bouloudani (AGEEP), Romain Bauquis (SIT), Valérie Carron Chicaiza (SIT), Philippe Comte (UPCP), Eric Halid (Union), Emilie Wieland (Union), Maïté Perez-Bacqué (Union), Chadlia Balhi Keller (Union), Kévin Udrisard (Union), Maxence Jeanpretre (UPCP), Thomas Dupont (SPJ), Nicolas Allaz (UPCP), Christophe Bolle (UPCP), Corinne Béguelin (SSP), ALine Zuber (SSP), Michel Valbonesi (SSP), Andrée Zulian (SSP), Quentin Satuffer (SSP), Vincent Bitcher (SSP), Geneviève Preti (Présidence), Balmain Badel (Secrétariat)

Exc. Diego Cabeza (SIT), Jeannette Molnar (Union), Jean-Daniel Jimenez (AGEEP), Olivier Baud (SPG), Gaëtan Bhend (SPG), Patrick Flury (UFAC)

Ordre du jour:

1. Approbation du PV de l'AD du 21 novembre 2024 (*annexe*)

Pas de remarques, le PV de l'AD du 21 novembre 2024 est approuvé.

2. Informations

A. Référendum lois corsets – Etat des lieux

Massimiliano Masini: 6'400 signatures déposées. Il faudra convaincre les collègues de voter sur ces lois, car on peut les abroger en votant en masse, sinon on ne sera plus en mesure de répondre au besoin de la population avec les limites imposées par ces PL. Pour information, une Procédure juridique menée par Christian Dandrès est en cours contre le changement de nom du projet de loi qui a été opéré au dernier moment par les députés PLR au Grand Conseil. Ce changement de nom est trompeur (« Pour préserver les prestations publiques, maîtrisons les charges lors de budgets déficitaires »), et cela pourrait être reconnu comme une manœuvre anti-démocratique.

Les partis ont récolté moins de signatures qu'annoncé. De même que le Cartel qui en a déposé 1'100 au lieu des 1'350 annoncées. Il faut rappeler que le Bureau du Cartel entre Geneviève et Balmain atteint un 60 % de taux de travail, rempli par les tâches de coordination-synthèse-communication. Il faut que les organisations arrivent à fournir le travail pour les signatures.

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

Geneviève Preti: Campagne très rapide au mois de septembre. Comité référendaire, n'hésitez pas à le rejoindre, va se réunir rapidement, car il va falloir préparer la campagne avant l'été, avec peut-être une conférence de presse à la rentrée. Tout ça au mois de juin pour que ça démarre mi-août ou début septembre, car ça sera sûrement voté le 28 septembre. Rappel : deux lois dont une personal stop ! C'est beaucoup plus sévère le stop sur les engagements que le stop sur les charges. Pour rappel, il y a un référendum sur la loi sur les charges, qui permet un texte explicatif du non dans la brochure, et un référendum obligatoire sur la loi sur les engagements (postes), qui ne permet PAS de texte dans la brochure. Il faudra donc bien expliquer le DOUBLE NON nécessaire aux collègues.

Quentin Stauffer : Dans la santé, on a une très grande crainte avec ces PL, qui vise à limiter la taille des postes avec la population. La population a augmenté de 10 % et il y a eu dans le même temps 16 % de postes en plus aux HUG. On aurait eu 700 postes en moins dans les HUG et à l'Imad si les lois corsets étaient en vigueur. Ou alors, on prendrait des postes, mais dans quels secteurs

B. Retours de la délégation féministe (*Sandra, Emilie, Aline, Geneviève*)

- Réduction du temps de travail à salaire égale – Etat des lieux des démarches en cours (*annexe*)

Emilie Wieland : Info-lettre du 8 mars, quelques rappels dedans – Garantie des remplacement des congé mat à 100 % + passage du nombre d'annuités reconnues pour le temps passé pour l'éducation des enfants augmentées de 10 à 12 ans. A part ça, ça bloque.

Sur la RTT sans réduction de salaire, prise de contact avec des chercheur-euses pour mieux comprendre cette question. La délégation a rencontré trois chercheurs pour discuter ce que ça pourrait représenter pour l'État de Genève. Comité du Cartel a validé la proposition d'aller de l'avant avec une pré-proposition type de suivi d'évaluation de projets pilotes par les chercheurs. Proposition aboutie sera proposée au CE.

- Rappel info-lettre du 8 mars et état des lieux congé-prénatal

Congé prénatal : on avait demandé deux semaines pour les femmes enceintes. La pétition demandait 4 semaines, ce qui correspond mieux au besoin, en sachant que pour prévenir les accouchements prématurés, c'est la durée nécessaire (certains accouchements prématurés ont lieu avant les deux semaines précédant la date d'accouchement prévue). Réponse négative du CE. En effet, leur solution est incluse dans l'APL LPAC, où les jours maladies avant l'accouchement ne seraient pas décomptés dans les 730 jours d'absence maladie maximum pour la perte de gain.

Aline Zuber: Le 8 mars 2024, les magistrates s'étaient prononcées publiquement en faveur du congé prénatal, en se targuant d'être féministe. Là, elles pondent un torchon avec des arguments qui ne volent pas haut. Le GC était pour, à l'exception du PLR.

Geneviève Preti : Peut-être faudrait-il demander aux député-e-s de déposer eux-mêmes un PL pour le congé prénatal ?

Pour Mme N.Fontanet le Cartel s'accepte que des améliorations, alors qu'il devrait contre quelques améliorations accepter « quelques dégradations ». Elle estime ainsi que le Cartel ne négocie pas.

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

- Relais Infos collectif grève féministe /14 juin 2025

Aline Zuber: Je vous annonce que je vais partir du SSP pour rejoindre le SEV à Lausanne Si des personnes ont envie de rejoindre la délégation féministe, manifestez-vous. C'est un groupe très intéressant, malgré des réponses insatisfaisantes des personnes au pouvoir. Mais on arrive à faire des choses intéressantes, c'est un groupe qui fonctionne bien. Faites tourner le mot.

Geneviève Preti: Merci à Aline pour son investissement, et pour tous les gens qu'elle a aidé dans son travail. Bon vent à toi !

Applaudissement.

22 mars prochain à Berne : Assises de la grève féministe nationale pour organiser le 14 juin 2025. Elles cherchent des interprètes français-allemand.

C. Mobilisation FEG-Famco / Secteur de l'éducation

Terence Wenger: Education attaquée à tous niveaux à Genève. Secondaire I, fameuse journée de réflexion où A.Hiltbold a été huée. Elle a lancé dans le PFQ le fait de rajouter plus de période d'enseignement = grèves évacom l'année passée. Négociations n'ont abouti à rien. Economie de 18 millions recherchées, pour prendre 9 mois et les réinjecter au CO, sans savoir comment. Négociations ont tourné autour du fait que les enseignantes ne voulaient pas faire plus que leur 1800 heures. Elles voulaient supprimer du travail administratif, ça n'a rien donné. Alternative : supprimer toutes les indemnités maîtrise de classe + semaine de formation obligatoires. 7 millions d'économies sans raison. Fin des négociations, ce qui signifie que le PL du PLR pour 6 périodes d'enseignement supplémentaire peut désormais être voté au grand conseil. Aura-t-il une majorité ? A ce jour, on ne le sait pas. . Deuxième chose : réforme du CO. Les enseignant-e-s du CO sont preneurs d'une réforme, mais on ne peut pas travailler sereinement si on a une épée de Damoclès sur la tête avec les périodes d'enseignement supplémentaires.

Emilie Wieland: Directive temps de travail du personnel enseignant dans son ensemble discutée depuis 1 an et demi. Prémisses : tous les enseignants ne font pas leur 1800 heures, des heures ne sont pas prestées. Analyse de cette directive = décompter les heures données, le reste dans vote cahier des charges sans taux pour le reste des tâches, dont la maîtrise de classe = augmentation de 10 à 23 % du temps de travail des enseignant-e-s. Secondaire II = Période des examens, des enseignements sont suspendus. On devrait les compenser, alors que jusqu'à présent, cela s'est fait « naturellement », en échange de travaux supplémentaires lors d'autres sessions d'examens, etc.. Comme on ne peut pas tout compter précisément, il estime que c'est du temps payé gagné à rien faire. Donc ils veulent augmenter de deux à trois période l'ensemble des enseignant-e-s du secondaire II.. Au primaire, la SPG a déjà communiqué publiquement sur certains problèmes dont la directive sur le temps de travail (ex : le temps d'accueil du matin pourrait ne plus être compté comme du temps d'enseignement....). Attaque forte sur l'ensemble de la profession.

Etude du SRED (service statistique du DIP) montrent qu'on fait largement plus que les

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

1800 heures. Sur quoi la direction générale et le DIP s'appuient ? Sur des études qui montrent qu'on travaille trop. Jeudi prochain, le 20 mars = mobilisation pour signifier la grogne. Selon comment les discussions avancent, d'autres mouvements seront organisés. Contexte budgétaire ne justifie pas de faire des économies.

Chadlia Balhi Keller: Manque d'équité entre les différents corps de métier. Direction d'établissement du primaire se sont plaintes auprès du DIP pour dire qu'elles avaient beaucoup d'heures supplémentaires. Le DIP a fait preuve de beaucoup d'empathie, sans mandater le SRED, mais un cabinet externe, pour établir ce que les directions pointaient, donc des heures supplémentaires importantes. Dans ce cas, le DIP agit rapidement pour mettre des ETP supplémentaires pour les directions. Mais quand c'est le SRED et les enseignant-e-s, sans parler de plein d'autres études romandes qui montrent des heures supplémentaires chez les enseignant-e-s... On nous dit qu'on est soit trop zélé-e-s, soit pas assez efficaces.

Terence Wenger : Manifestation le 20 mars = 17h00 Esplanade Sainte-Antoine, devant le GC, maximum de bruit car les député-e-s pourraient voter le PL +6 à ce moment-là. Le personnel Médico Psycho Social (MPS) aussi ont des choses à revendiquer.

Aline Zuber : Projet de réforme horaire des éducateur-ices, même problématique : bourrer les horaires, même logique que pour le personnel enseignant.

Vincent Bircher: Je suis travailleur social et au DIP. Début d'année, déjà une première réforme. Hiltbold = projet politique. Perte d'une 6ème semaine de vacances, acquis social sacrifié. Manifestation de la semaine prochaine pour toutes les catégories de personnel, on a une carte à jouer pour une bataille centrale contre le DIP. Etincelle qui pourrait permettre un embrasement. Il faut un appel le plus large possible.

David Fernex: Je me réjouis d'entendre ça. Ce que j'ai reçu dans mon établissement, c'était très ciblé sur les enseignants. Est-ce qu'il y a du matériel prévu pour parler aux collègues MPS et éduc ? Le message n'est pas vraiment passé.

Emilie Wieland: La directive concerne le personnel enseignant.

Massimiliano Massini : Mobilisation large construire à partir de janvier avec la FEG. Plusieurs assemblées des composantes. Revendications SIT et SSP concernent la directive, mais aussi Personnel Administratif et Technique (PAT) et personnel du parascolaire - GIAP. Communication envoyée à tout le personnel du DIP. On va réfléchir avec la FEG à un appel dans ce sens.

Geneviève Preti: Je prendrai la parole au nom du Cartel. Comité déplacé à 19h00. Soutien du Cartel à cette mobilisation sera donné.

3. Élections CPEG – Vote sur les listes des délégué-e-s et candidat-e-s au comité (*annexe à suivre*)

Elections en deux temps, mais en réalité d'abord élection des délégué-e-s, qui élisent les

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

CARTEL INTERSYNDICAL du PERSONNEL de l'ÉTAT et du SECTEUR SUBVENTIONNÉ
AGEEP – FAMCO – FAPCEGM/HEM – SEV – SIT – SPG – SPJ – SSP – UFAC – UFGP – UNION – UPCP
14, boulevard Georges-Favon • 1204 Genève • www.cartel-ge.ch • bureau@cartel-ge.ch

Genève, le 12 juin 2025

membres du comité. C'est pourquoi il faut communiquer et appeler au vote en évoquant tout ensemble. Il faut défendre les listes et faire voter les collègues pour avoir une majorité sur les listes Cartel de délégué-e-s. On ne connaît pas toutes les listes déposées, on peut avoir des surprises et de la concurrence importante. Il faut rester mobilisé-e-s. On a des personnes expérimentées, mais pour certain-e-s, ça va être la dernière législature, elles doivent rester membre du comité pour ne pas perdre des compétences et de l'expérience. En même temps, on a un renouvellement. Ça prend du temps de se former, de défendre des positions, etc. Elections cruciales.

Rappel : trois groupes : enseignement, administration, santé. A ceux-là s'ajoutent le groupe des retraité-e-s.

Groupe B, au niveau du comité, on a pu faire un accord informel avec les cadres. Ils présenteront un candidat au comité, qui collabore très bien avec la délégation employé-e-s du comité. Le Cartel présentera les 3 autres candidat-e-s pour ce groupe B. Groupe C, petit souci, il faudra prendre une décision, avec 4 candidatures Cartel pour 3 sièges.

Romain Bauquis: La participation est très faible, de l'ordre de 5 %. Ça se joue à très peu de chose. AS avait fait un bon résultat dans la Santé, surtout grâce à ce facteur.

Chadlia Balhi Keller: Ordre de la liste ? Régler maintenant

Tête de liste = candidat-e-s au comité !

Pas obligé d'être élu délégué-e pour ensuite être au comité, un candidat peut surgir et être en concurrence. 11 avril dépôt des listes candidatures déléguées. Si pas de concurrence = élections tacites. Dépend d'Avenir Syndical, Il y aura certainement dans tous les groupes des élections si ils déposent des listes dans tous les groupes. Le Panachage homme-femme est recherché pour des listes et candidat-es au comité le plus paritaire possible. Défendre les listes avec l'idée qu'on a des candidat-e-s bien pour le comité + vote pour des compétences et des motivations.

Balmain Bader travaille avec les mandataires.

Kévin Udrisard est mandataire pour la liste enseignement

Alice Lefrançois pour la liste administration (qui inclut le social)

Sandra Froidevaux pour la liste santé

Balmain Bader va faire le matériel de propagande, déposé le 11 avril. Deux pages A4 données le 11. Ouverture 31 mai, fermeture 10 juin pour les élections. 1 mois et demi de campagne pour éviter le taux d'abstentionnisme extrêmement bas.

Liste A enseignement : Comité Jean-Daniel Jimenez se représente vice-président, dernière législature / Karim Kridi, quasiment actuaire tellement il est pointu au niveau technique (UNION) encore une, voire deux législature, Valérie Bouloudani – Au comité depuis mars 2022. Enseignante dans une école professionnelle pour les assistant-e-s sociaux-éducatif. Economiste de formation. Beaucoup de plaisir, bien épaulée par la délégation employée. J'ai reçu les formations, obligation légale. Envie de continuer, même si demi-mandat, car bientôt à la retraite. Délégation, pas à rougir du bilan du travail au sein de la CPEG. Important que les représentant-e-s du Cartel soient là, il y a des attaques de partout et il faut former la relève.

Kévin Udrisard : 23 sièges, 26 personnes sur la liste – Trois viennent ensuite, donc. On va poser les critères. Il faut garder les trois candidat-e-s au comité pour l'ADE.

Unanimité du Comité pour les candidat-e-s au comité.

DECISION DE L'AD : unanimité pour la liste A et candidat-e-s comité (en

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

annexe), moins une abstention.

B – Liste administration : 4 sièges au comité dans ce groupe. . Pour rappel, le SSP avait fait admettre par le TF que les cadres n'étaient pas représentés du personnel, et donc ils ont perdu un siège attribué mais désormais peuvent faire des listes concurrente à celle du Cartel dans le groupe B, car ils sont considéré comme des employé-e-s comme les autres. Si tous les cadres votent, ce qui sera le cas, ils peuvent facilement obtenir une majorité de sièges, et faire perdre au Cartel sa représentation au comité. Il y a toujours eu un candidat-e des cadres. Au comité, les représentant-e-s au sein de la délégation employé-e-s ont affirmé qu'il était tout à fait possible de travailler avec le membre cadre précédent et le membre cadre actuel . La présidente du Cartel a reçu l'assurance que les cadres (association UCA) veulent défendre la caisse telle qu'elle est, avec la primauté de prestations. Avoir une caisse solide, c'est un argument pour faire venir des cadres à l'État. De plus en plus de cadres resteraient dans le privé, conditions de travail plus favorables.

Valérie Carron Chicaiza: Déléguée SIT. A intégré la CPEG en 2020 au départ en retraite de Claude Studer. Février 2020, début de la CPEG pendant le COVID au travers d'écrans partagés, c'était compliqué. Législature -23-25, j'ai changé de commission, passée à la commission juridique et technique. Très intéressant. Geneviève m'avait donné envie d'intégrer. Je suis conseillère en formation à l'OFPC. Délégation employée assez unie, malgré des divergences, ce qui est normal. Cohésion de groupe qui fait qu'on arrive préparés au comité. Echanges très sains. Figures, avec des anciens qui peuvent nous donner conscience de certains enjeux très techniques. Volonté de poursuivre ce travail, qui est important.

Michel Valbonesi : Caisse publique, au sens de la loi fédéral doit être indépendante, mais beaucoup de biais. Je me représente, demi-mandat, car retraite en 2027. J'aimerais participer à continuer pour se battre sur les attaques constantes de la droite, les PL sur les caisses, ... Caisse difficile à manœuvrer, capitalisation partielle, rapport actif-pensionné-e-s très défavorable. Il faut manœuvrer ce paquebot. Ce n'est pas pour rien qu'on est 20 au comité. La CPEG est le plus grand propriétaire foncier du canton. CPEG continue à faire le forcing pour éviter les investissements « sales ». Ca me tient à cœur, si je suis réélu. On se forme constamment, c'est une obligation et d'un grand intérêt.

Romain Bauquis : CPEG depuis le départ, première législature comme vice président. Deuxième législature je voulais refuser de me représenter, comme à nouveau papa, mais il manquait des combattant. Dernière législature, actuelle, Jacques Folly a démissionné pour retraite, j'ai repris à la place la présidence de la commission administration et organisation. Je me représente, parce que j'ai beaucoup de satisfaction dans ce domaine. + Les attaques ne vont pas arrêter. On va retrouver une législature avec plusieurs PL sur la table ou pendants. Ca va continuer et il faut tout de suite être dans le bain pour bien mener les combats et obliger le CE, voire le GC de sortir des arguments valables. Nous avons notre mot à dire. 58 ans cette année, donc dernière législature. Souci de trouver un-e successeur-e.

Concernant le candidat de l'UCA (cadres), Kustrim REKA, ça fait un an et deux mois qu'il est au comité, c'est très peu. Il s'intègre rapidement, il a une position de salarié de l'État. Il a eu quelques divergences avec la représentation employeur. Il assume ses positions.

Geneviève Preti : Merci pour le rappel des enjeux ! On est aussi en lien avec la caisse des TPG et de la Police. On reste solidaires inter-caisses pour se défendre sur la hausse des cotisations des nouvelles-aux employé-e-s. On va laisser un siège pour les cadres, cela représente aussi un apport d'informations très important pour la délégation employé-e-s. Un

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

candidat présenté par le SSP est très intéressé pour reprendre le siège de Michel Valbonesi, qui part dans deux ans. Merci beaucoup !

DECISION : l'AD suit l'avis du Comité pour présenter nos trois candidat-e-s , en laissant une place aux cadres (UCA) à l' Unanimité moins trois récusations.

Groupe C – Santé : Plus difficile à constituer, nous avons eu des réponses au dernier moment, c'est ennuyeux pour bien élaborer le matériel de propagande. Il manque 4 personnes sur la liste.

Sandra Froidevaux: Contact a été pris avec l'ASI, qui va se réunir ce soir. Début de semaine prochaine, nous aurons une réponse pour compléter la liste. Le problème au niveau du comité est résolu, car un candidat se retire.

Geneviève Preti : 4 candidat-e-s pour 3 sièges, deux candidat-e-s membres du SIT, et deux candidat-e-s membres du SSP.

Il faudra aussi trouver un-e président-e un-e vice-président-e de l'Assemblée des Délégué-e-s. Les candidat-es au comité restent déléguée-s si pas élu-e-s.

Priorité aux candidatures femmes, car notre délégation employée n'est pas paritaire. On veut garder les hommes qui ont de l'expérience, et faire une place aux femmes qui arrivent.

Un des candidats homme du SIT, Jacques Delque, s'est désisté. Mais très intéressé par la présidence de l'ADE, avec une femme vice-présidente si possible.

Donc deux candidatures SSP et une SIT.

Ca permet de ne pas avoir à choisir.

Présentation des candidat-e-s (tous trois absent-e-s):

Anne Servole – Curabilis, infirmière. Très intéressée à rejoindre le comité de la CPEG. A développé un travail de gestion de l'information, des problèmes, capacité de s'organiser avec plein de groupes différents. Flair pour sentir quand il y a quelque chose derrière avec la réunion. Militante syndicale en France auparavant, avec un parcours de carrière morcelé. Les gens ne font plus forcément 40 ans à l'hôpital.

Dorian Batbare – A la Vesperale, EMS. Infirmier depuis une dizaine d'années, il est relativement jeune. On peut espérer qu'il fasse 2-3 mandats. Gros travail sur son lieu de travail de monter une délégation syndicale, d'aller en négociations, d'aller jusqu'au licenciement de la direction. Il arrivait aussi à convaincre les gens du conseil de fondation. Intéressant d'avoir quelqu'un capable de parler avec ses collègues et avec des député-e-s. Il est prêt à se former.

SIT – Les deux candidat-e-s ont rencontré leurs homologues au comité, Valérie et Romain. Echange sur comment fonctionne et s'organise la vie du comité, les temps de préparation, les échanges.

Tahn Dang est physiothérapeute à l'hôpital des enfants. Militante de longue date. Elle dit être dans une phase de sa vie où ses enfants sont plus grands et elle est motivée à faire plus. Elle a notamment participé aux petits films qu'on a fait par rapport à la baisse d'impôts. Elle est d'accord de faire plusieurs législatures si elle est élue.

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

Jacques Delque, collègue d'Anne Servole. Militant du SIT depuis longtemps, Juge prud'homme... Il se désiste mais soutiendra la liste. S'il a le temps, il mobilisera les collègues. Au départ, il hésitait pour la présidence de l'ADE, mais finalement il est OK.

Vote en bloc candidat-e-s + Jacques à la présidence de l'ADE:

Unanimité pour les trois candidat-e-s du groupe C, et Jacques Delque à la présidence de l'ADE, quel que soit le résultat des élections (en cas de non-élection des candidat-e-s Cartel du groupe C, il faudra désigner parmi eux un-e vice-président-e, si possible à voir entre Thanh et Anne pour avoir une mixité de genre).

Ne reste plus qu'à compléter la liste, mandat est donné au Comité et aux mandataires.

4. G'Évolue - État des lieux

Alain de Felice (membre Commission d'Évaluation Technique Paritaire – CETP) : revues métiers menées à grande vitesse par PwC. La CETP ne chôme pas, car on voit toute une série de gens dans les métiers. Nous sommes dans les derniers jour où on peut encore demander des auditions ! Sinon les RH le feront à notre place ! Plus on a de retours de vous, mieux on se porte. Pas assez d'éléments sur comment se comporte la V1 pour le moment pour pouvoir modifier pour une V2 dans un sens ou dans l'autre.

Vincent Bircher : Le processus reste toujours abstrait. A ce stade, la V1 mouline les cahiers des charges. Un courrier devrait être adressé à l'employeur pour garantir qu'il n'y ait pas de travail sur une V2 avant que le résultat des évaluations sur ce moulinage de la V1 soit étudié et que le Cartel puisse émettre des remarques

David Fernex: S'ils veulent aller trop vite, il faudra casser le travail de la CETP. Le Conseil d'État pourrait se le permettre, mais ça semble difficile. A un moment, il faudra discuter de la V1 et voir ce qu'on veut pour la V2. Important qu'au niveau du personnel, les informations qui filtrent doivent être partagées au maximum. Pour avoir une compréhension de la V1 pour pouvoir la critiquer et proposer des choses. Il faudra être prêt à discuter.

Geneviève Preti : remercie les personnes qui participent au groupe élargi G'Évolue. Ces délégué-e-s viennent une fois par mois le mercredi, prochaine dates les 31 mars et 2 avril- Réunion 26 mars sur les audition-métiers + une matinée entière pour reprendre l'expérience des délégué-e-s à la CETP, les retours des auditions-métiers... Ensuite, on verra comment on avance pour prendre des décisions sur la V2. Idée d'avoir toujours un petit train d'avance, même sur des grands principes. Nos représentant-e-s ont un train d'avance sur nous, mais doivent attendre la fin des auditions.

Alain de Felice: On a besoin des retours des gens du Cartel, leur analyse, malgré les confidentialités auxquelles nous sommes soumis-e-s. Le Comité élargi est précieux pour cela.

Si des gens ont des soucis pour les auditions, Geneviève Preti fait le lien avec le président Robert Monin, choisi paritairement, à la CETP.

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

Alain de Felice: Important – Les gens peuvent être auditionné-e-s sans que leur hiérarchie le sache. Convocation envoyée en leur demandant que copie soit envoyée à la hiérarchie. Droit à être convoqué sans que la hiérarchie ne le sache.

Voie de recours, budget, etc. Ce seront les étapes suivantes, qu'il ne faudra pas rater par la suite !

5. LPAC

A. « Gestion des absences » - Rappel des enjeux principaux - Présentation résultats consultations du Conseil d'Etat sur l'Avant Projet de Loi (APL) « gestion des absences » - Mobilisation ?

Enjeux importants, voir quand le PL sera déposé. Il faudra une AD spécifique LPAC. Vous aurez les informations via un document envoyé bientôt. En Del CE RH, on a eu des informations, mais c'était le 10 mars. Pas eu le temps que le GT LPAC et le comité en discute. Il faudra aussi consulter des partis pour voir comment ils se positionnent. UDC n'a pas répondu au questionnaire du CE Faut-il entrer en discussion avec eux ? LJS n'a pas répondu au questionnaire, car ils veulent une caisse publique, condition pour qu'ils entrent en matière sur cet APL. Peut-être qu'entre MCG, PS, Vert-e-s, LJS... Peut-être que ce projet pourrait être enterré. Mais il faut reconnaître que cet APL améliore la situation des employés pour recevoir un traitement en cas d'absence maladie dès la première année . Il y a aussi une amélioration du point de vue des congés avant accouchement, qui ne seront plus décomptés dans les 730 jours d'absences maladies payés.

B. Présentations des modifications du RPAC

Sur le fond des modifications, le Cartel ne s'oppose pas à plusieurs dispositions relevant du droit supérieur (adaptation aux lois fédérales) ou de clarification. Il demande que le personnel ait accès à ses propres données personnelles et que le service du personnel de l'Etat reste central dans le choix du médecin conseil. Il s'inquiète également de la limitation à une année (prolongeable) du congé pour mandat électif. La principale remarque faite demande un ajout d'une instance médicale pour trancher lors d'un avis différent entre le médecin traitant et le médecin conseil en cas d'absence maladie. Actuellement, c'est la hiérarchie qui tranche, ce qui oblige dans les cas litigieux le membre du personnel à faire recours auprès du Tribunal Administratif.

6. Résultats comptes 2024 de l'Etat de Genève - Mobilisation ?

Vincent : Vous avez certainement lu la presse. Déficit de 250 mios prévu dans le budget 2024 alors que les comptes présentent 500 mios de bénéfiques. Comment intervenir ?

C'est la 4ème années qu'on se retrouve dans cette situation. De ce fait, les lois corsets snt d'autant plus injustifiables. On pourrait envisager plusieurs options : action symbolique ? Manifestation ?... Ad minima, proposition de préparer des mails à adresser au CE. Autre

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

Genève, le 12 juin 2025

possibilité : action ce jour-là, ad minima un communiqué de presse envoyé aussi à N.Fontanet accompagné d'une petite calculatrice. Petit coup médiatique ?

Emilie Wieland: Grosse erreur comptable rapporté à ce que ce serait dans une entreprise.

Geneviève Preti: Il y a toujours des budgets déficitaires. Si on avait l'indexation et les postes nécessaires... ça passerait encore. Mais il y a toujours des décisions de coupe, sauf pour 2024, car il y a eu le vote sur la baisse d'impôts juste avant...il fallait faire croire que cette baisse n'aurait aucune conséquence, et donc il y a eu une sorte de « paix du budget » au Grand Conseil.

Rappel – On a envoyé deux lettres au CE, une suite aux résultats de la BNS (stopper mesures d'économies, demander l'octroi du manque d'indexation) – Réponses : budget déficitaire... Elle dit qu'on a déjà eu les postes... Attention, les budgets suivant inscrits dans le Plan Financier Quadriennal sont toujours déficitaires. Elle répond que le bénéfice ne peut être accordé qu'à la réserve conjoncturelle, mais une année ça a été accordé à une provision comptable pour le remboursement du déficit de la CPEG. Elle dit que pour accorder l'indexation après-coup, il faut demander un crédit supplémentaire à la commission des finances... et qu'elle ne va pas le faire.

Sur la forme : à chaque présentation des comptes et des budgets, la convocation des journalistes est faite avant les partenaires sociaux. Mme Nathalie Fontanet a refusé nos demandes d'inverser l'ordre des présentations. Donc, on doit préparer notre communiqué de presse dès diffusion des comptes sur le site de l'Etat à 10h00. On l'envoie à 10h30 aux médias, avant notre présentation à 11h00. Ensuite, on convoque les journalistes à 13h00 pour répondre à nos questions.

Action mail et pétition en réactions à la publication des comptes : après discussion, ce type de mobilisation est abandonnée, car elle pourrait poser problèmes du point de vue juridique : quelle adresse utiliser ? Si utilisation de l'adresse pro, pas sûr qu'une démarche juridique ne serait pas possible, pas sûr que depuis l'adresse perso les collègues ne soient pas d'accord et qu'il n'y ait pas des mesures de retorsion indirectes....Pour la pétition, cela demande des moyens et du temps que l'on n'a pas forcément. Finalement il est décidé que la thématique sera évoquée dans d'autres mobilisations sectorielles.,

Un Communiqué de presse sera préparé et envoyé par le bureau, avec la mention d'une calculatrice pour la différence entre budgets déficitaires et comptes bénéficiaires. On travaille sur un graphique avec Terence Wenger pour illustrer ça.

Préparer une mobilisation unitaire forte cet automne.

Emilie Wieland : vu le contexte, ça va arriver vers une grosse tension du côté des enseignant-e-s. Les revendications transversales vont probablement venir s'ajouter à tout ça. Si on garde l'idée de thésauriser l'action et de l'expliquer aux collègues pour cet automne, ça me paraît intelligent.

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

CARTEL INTERSYNDICAL du PERSONNEL de l'ÉTAT et du SECTEUR SUBVENTIONNÉ
AGEEP – FAMCO – FAPCEGM/HEM – SEV – SIT – SPG – SPJ – SSP – UFAC – UFGP – UNION – UPCP
14, boulevard Georges-Favon • 1204 Genève • www.cartel-ge.ch • bureau@cartel-ge.ch

7. Élections au Bureau Cartel

Geneviève Preti rappelle cette période de transition où elle est seule au bureau avec Balmain Badel pour le secrétariat. Ça tourne grâce aux groupes de travail du comité (LPAC et G'Évolue). Certains documents sont relus par des membres du comité. Il faut cependant travailler à une relève au sein des instances. Selon les statuts du Cartel, le bureau devrait être composé de membres de plusieurs organisations membres. Le Cartel est donc « hors statuts » depuis un bon moment. Ça tourne, mais on risque de s'épuiser.

Réfléchir à des candidat-e-s pour l'élection en AD statutaire de juin. Geneviève a une décharge 30 % aux HUG, prolongée jusqu'en septembre 2026. Le CE refuse toujours de payer les HUG pour ce travail intersectoriel. Mais si quelqu'un est candidat dans le petit Etat on pourrait demander une décharge en co-présidence pour cette personne.

A. Candidature de Terence Wenger (FAMCO)

31 ans, 7 ans qu'il est enseignant au CO et à l'hôpital. Terence est au bureau FAMCO depuis un an. Terence expliqué qu'il est candidat avec l'idée de profiter de la présence de Geneviève pour qu'il ait le temps de se former. Il va travailler dur dans ce sens. Il a participé aux vidéos sur la baisse d'impôts + d'autres petites tâches. Il participe au maximum de ses possibilités au comité du Cartel. Il s'engage à organiser son temps si il est élu pour participer à toutes les réunions de bureau (1x/semaines hors vacances scolaires) et à toutes les réunions du comité dès la rentrée scolaire d'août 2025. Il pourrait participer aux réunions de bureau tous les 15 jours en attendant.

VOTE : Terence est élu par acclamation

B. Autres candidatures ?

Manifestez-vous, au plus tard 10 jours avant l'AD statutaire de juin!

8. Divers

Aucun divers.

Fin de la séance à 22h12

BBL au PV

Sièges: 🗳️ AGEEP: 3 🗳️ FAMCO: 7 🗳️ FAPCEGM-HEM: 4 🗳️ SEV-TPG: 9 🗳️ SIT: 15 🗳️ SPG: 11 🗳️ SPJ: 5 🗳️ SSP: 14 🗳️ UFAC: 3 🗳️ UFGP: 3 🗳️ UNION: 8 🗳️ UPCP: 16 🗳️

CARTEL INTERSYNDICAL du PERSONNEL de l'ÉTAT et du SECTEUR SUBVENTIONNÉ
AGEEP – FAMCO – FAPCEGM/HEM – SEV – SIT – SPG – SPJ – SSP – UFAC – UFGP – UNION – UPCP
14, boulevard Georges-Favon • 1204 Genève • www.cartel-ge.ch • bureau@cartel-ge.ch